

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS 2023

Une étude exclusive sur les situations d'aide

À l'occasion de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre, l'Unaf publie les premiers résultats d'une enquête inédite sur la typologie des situations d'aide. Il est encore nécessaire d'approfondir les connaissances sur les aidants afin d'éclairer les décideurs publics et les entreprises pour adapter les politiques de soutien aux aidants en fonction de leurs besoins.

Être aidant n'est pas une situation statique : au contraire

L'Unaf publiera prochainement les résultats de l'étude de l'économiste Anaïs Cheneau sur la typologie des situations des aidants familiaux, conduite dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Recherche en Economie de Grenoble (CREG). Comment structurer une politique d'aide aux aidants qui puisse en même temps tenir compte de la diversité de leurs besoins, et de l'intensité de l'aide à apporter ? Pour l'Unaf, c'est la question à laquelle répond cette étude.

Ce travail met en exergue qu'être aidant n'est pas une situation statique : au contraire, elle implique une notion de parcours de vie. Les parcours d'aide évoluent à mesure qu'évoluent la relation, la maladie, le handicap ou l'âge de la personne aidée, comme de l'aidant. On le voit, chacun est susceptible d'être aidant pendant une période plus ou moins longue et à plusieurs reprises au cours de sa vie, principalement auprès d'un membre de sa famille.

Âge et nature du lien impactent la situation de l'aidant

Deux critères essentiels influent sur la manière dont les aidants familiaux font face à leurs responsabilités :

- 1. L'âge de la personne aidée :** Les besoins et les défis auxquels sont confrontés les aidants familiaux varient considérablement en fonction de l'âge de la personne qu'ils aident. Pour les aidants en emploi, on constate notamment des conflits de rôles croissants entre leur vie d'aidant et leur vie professionnelle.
- 2. La nature du lien familial entre l'aidant et l'aidé :** Les résultats montrent que le lien familial joue un rôle crucial dans la manière dont l'aidant perçoit et gère son rôle. Les parents d'enfant en situation de handicap et les conjoints sont ainsi ceux pour qui l'aide est la plus intense et avec le plus fort impact.

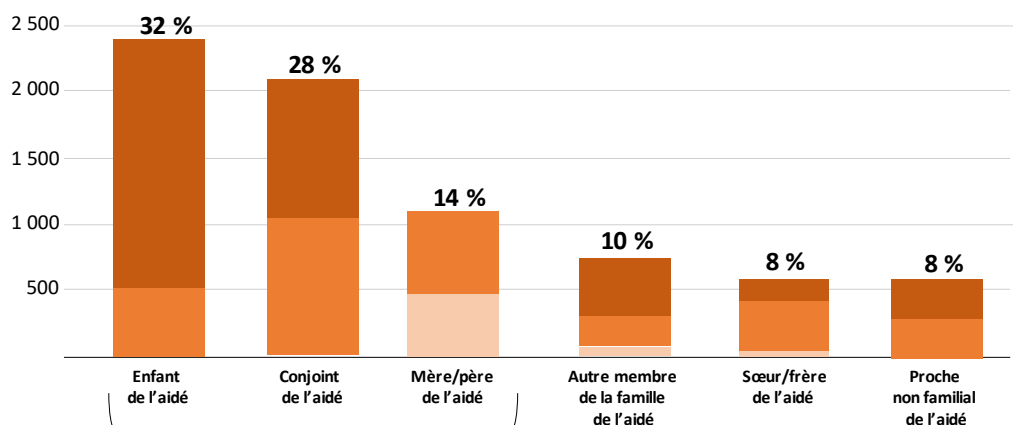
Ces conclusions mettent en évidence la complexité et l'évolutivité des situations et surtout la prévalence de la dimension familiale de l'aidance. Le système socio-fiscal, le monde du travail, les pouvoirs publics, doivent en prendre conscience. Dans ce contexte, l'Unaf demande que le projet de loi « Bien vieillir » intègre une définition de l'aidant familial qui prenne en compte l'ensemble des situations d'aide (aidants de personnes âgées, malades ou en situation de handicap) et des parcours de vie. L'Unaf espère que la prochaine Stratégie nationale pour les aidants et le futur Service public de l'autonomie renforceront les moyens dédiés aux aidants familiaux.

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,4 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 72 mouvements familiaux et plus de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

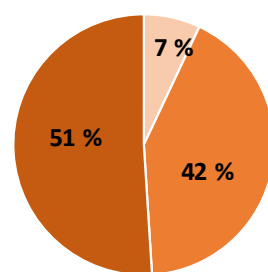
92 % des aidants sont des aidants familiaux

répartition des aidants étudiés selon leur lien avec l'aidé et son âge



74 % des aidants sont liés à l'aidé par un lien impliquant une responsabilité légale (couple ou filiation).

Personnes aidées



■ moins de 20 ans ■ 20-59 ans ■ 60 ans et +

Verbatims

« On ne doit pas faire les soins, parce qu'après on n'a plus notre rôle de parent. »

« Ma mère, c'est ma mère, ce n'est pas mon auxiliaire de vie. »

« Quand il est parti en ville j'ai voulu travailler le lundi suivant, je n'ai pas pu. Le médecin voulait m'arrêter longtemps je lui ai dit non parce que j'ai des congés derrière. Je récupérerai pendant mes congés. »

« Elles [les intervenantes] se sont mises en vacances, je les ai remplacées, ça m'a tuée encore plus. Hier, je n'arrivais même pas à marcher... Oui c'est compliqué et en même temps si je ne m'occupe pas de mon mari qui s'occupe de lui? »

« ... Quand il n'était pas sur le fauteuil, je me baissais et je le portais. Des fois, il fallait quatre fois avant que je réussisse à le lever... Du coup, ma rotule ne tient plus. »

« Je n'ai vraiment pas le choix, moi j'aimerais retourner travailler. »